



Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/C.3/46/L.16  
22 octobre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session  
TROISIEME COMMISSION  
Point 95 de l'ordre du jour

PROMOTION DE 'A FEMME

Algérie, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, El Salvador, Equateur, Espagne, Grèce, Guatemala, Guinée, Indonésie, Italie, Mali, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Pérou, République dominicaine, Turquie, Uruguay et Venezuela : projet de résolution

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 44/60 du 8 décembre 1989, ainsi que la résolution 1991/24 du Conseil économique et social, en date du 30 mai 1991,

Prenant acte du rapport de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme sur ses activités 1/,

Reconnaissant que l'Institut, par son rôle de catalyseur et ses activités de plaidoyer, facilite l'intégration des femmes au développement en tant que partenaires, grâce à ses activités de recherche, de formation et d'information sur les problèmes concernant les femmes et le développement,

Réaffirmant que les travaux de l'Institut influent grandement sur les activités de recherche, de formation et d'information touchant l'intégration des femmes au développement, qui sont indispensables pour introduire dans le développement des réformes dont bénéficient les femmes et la société,

De plus en plus sensible au fait que la population mondiale vieillit rapidement et que, parmi les personnes âgées, les femmes sont en majorité,

1/ A/46/325.

1. Se déclare satisfaite du rapport de l'Institut sur les activités de son programme;
2. Note avec satisfaction que l'Institut maintient les deux volets de son action, par son travail de sensibilisation à la place des femmes dans les activités générales de développement et en tant que centre de recherches, de formation et d'information spécialisées, en particulier dans de nouveaux domaines d'intérêt touchant la femme et le développement;
3. Félicite l'Institut d'avoir poursuivi ses efforts pour lier étroitement ses activités de recherche et de formation, notamment afin d'améliorer les statistiques relatives aux femmes, s'agissant en particulier du secteur non structuré, de l'environnement et de la communication;
4. Prend acte avec appréciation de la collaboration de l'Institut avec le Bureau de statistique de l'ONU, en vue d'améliorer les concepts et les méthodes de calcul des statistiques et des indicateurs concernant la situation des femmes âgées, et engage l'Institut à poursuivre ses activités novatrices;
5. Prie l'Institut d'intensifier ses travaux sur la sous-évaluation du rôle des femmes dans l'activité économique, en milieu tant urbain que rural, et le suivi, l'évaluation et l'analyse d'impact des projets et programmes concernant l'intégration des femmes au développement, ainsi que l'utilisation subséquente des résultats de ces travaux dans le système opérationnel;
6. Prie également l'Institut de continuer à renforcer aux échelons international, régional et national sa collaboration avec les institutions et organismes des Nations Unies, en particulier ceux qui s'occupent de questions ayant trait aux femmes et au développement, ainsi qu'avec les centres et instituts de recherche et de formation;
7. Exprime sa gratitude aux gouvernements et organisations qui ont versé des contributions ou apporté leur soutien aux activités de l'Institut;
8. Invite à nouveau les Etats et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, afin de permettre à l'Institut de s'acquitter de sa mission, qui est de faire face aux nouveaux défis et de se préoccuper, dans la mesure du possible, des domaines d'intérêt nouveaux concernant les femmes et le développement;
9. Prie le Secrétaire général de lui présenter à sa quarante-huitième session un rapport sur les activités de l'Institut au titre de la question intitulée "Promotion de la femme".